

FRANÇAIS B

Seuils d'attribution des notes finales

Note finale :	E	D	C	B	A
Gamme de notes :	0 - 7	8 - 15	16 - 22	23 - 28	29 - 36

Recommandations relatives aux procédures, instructions et formulaires de l'IB

La vaste majorité des enseignants ont rédigé un rapport sur la prestation du candidat, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Certains y résument la soutenance (l'entretien de conclusion recommandé par l'IB), d'autres fournissent des remarques sur le respect des échéances, la motivation du candidat ou sur ses progrès en français. L'enseignant doit garder en tête que ces commentaires peuvent aider l'examineur à attribuer une note au critère K (évaluation globale) et qu'il peut donc se servir de ce rapport pour mettre en valeur des aspects du processus de recherche et de rédaction qui ne sont pas nécessairement évidents à la lecture du travail.

Rappelons aussi que ces commentaires sont destinés à l'examineur et qu'ils doivent par conséquent être rédigés en français.

Certains superviseurs indiquent avoir passé très peu de temps avec leur candidat (moins d'une heure). Bien que ce soit parfois la faute au candidat qui ne se présente pas aux rendez-vous fixés ou qui rend son travail à la toute dernière minute, cela ne semble pas toujours être le cas. Il est important que les superviseurs guident bien les candidats dans le choix d'un sujet approprié et dans le processus de recherche et de rédaction, surtout si l'on considère qu'il s'agit probablement de la première fois que les élèves s'attaquent à un travail d'une telle envergure. Beaucoup de sujets inadéquats et d'approches erronées pourraient ainsi être évités.

Variété et pertinence des travaux présentés

Les mémoires de la 1^{ère} catégorie (langue) ont été très peu populaires cette année encore. Les candidats qui s'y lancent produisent en général des travaux assez faibles, très souvent parce qu'ils passent trop de temps à rédiger des chronologies d'événements (histoire de la langue française des *Serments de Strasbourg* à nos jours...) ou parce qu'ils s'attaquent à des sujets trop vastes (les différentes variétés de français aux quatre coins de la planète...), ce qui leur laisse peu de place pour passer à l'analyse.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau guide en 2009, les mémoires de nature socioculturelle (catégorie 2b) doivent être fondés sur un artefact culturel spécifique. Malheureusement, cette directive semble encore largement inconnue ou ignorée, ce qui entraîne une pénalité automatique au critère A. Une liste d'artefacts culturels spécifiques a été publiée dans le rapport de l'année dernière.

Les mémoires de la 3^e catégorie (littérature) sont très variés. Aux côtés des auteurs habituels (Camus - l'éternel favori ! - , Saint-Exupéry, Sartre, Maupassant, Flaubert, Molière...) on retrouve des auteurs contemporains (Tahar Ben Jelloun, Amélie Nothomb...) et des mémoires mettant côte à côte auteurs « classiques » et auteurs contemporains, ce qui est parfois très intéressant. Dans cette catégorie, il y a deux écueils à éviter : la part trop importante accordée aux renseignements biographiques sur l'auteur et la paraphrase de l'intrigue qui se substitue parfois complètement à l'analyse ou qui lui laisse très peu de place.

Résultats des candidats pour chaque critère d'évaluation

Critère A : question de recherche

La plupart des sujets ont un lien avec la langue française ou avec la culture d'un pays francophone, mais il reste encore quelques sujets tout à fait inappropriés pour un mémoire de français B (par exemple un mémoire portant sur les jeux vidéo). D'autres sujets (par exemple la colonisation de la Côte d'Ivoire) seraient plus adaptés aux exigences d'une autre matière, notamment l'histoire. Les mémoires comparant deux cultures (par exemple le système présidentiel en France et en Pologne) ne répondent pas tout à fait aux exigences car l'accent doit être mis sur la culture francophone. Il est très important de s'assurer que le sujet choisi cadre bien avec les exigences spécifiques aux mémoires du groupe 2 car le guide prescrit de lourdes pénalités lorsque ce n'est pas le cas.

D'autre part, il est essentiel que la question de recherche soit clairement formulée, bien définie et que le candidat puisse y répondre de manière satisfaisante en moins de 4000 mots en se fondant sur des données. Des problèmes à ce stade se répercuteront forcément sur l'évaluation de plusieurs autres critères.

Critère B : introduction

Il n'est pas obligatoire de donner un titre à cette partie. Toutefois, lorsque l'introduction n'est pas identifiée comme telle, il est parfois difficile pour les examinateurs d'en identifier la fin. Les candidats devraient connaître les trois éléments essentiels pour obtenir le maximum de points à ce critère : la question de recherche, le contexte et une justification de l'importance et de la pertinence du sujet. L'introduction doit aussi éviter de répéter le résumé car ces deux parties n'ont pas la même fonction.

Critère C : recherche

Il semble utile de rappeler ici que pour obtenir le maximum de points à ce critère, le candidat doit utiliser des sources essentiellement rédigées dans la langue cible.

Les recherches bibliographiques tirées d'Internet ne sont pas toujours bien menées et dans certains cas, les élèves ne savent pas choisir les documents qui les aideront : ils se perdent dans les sources, se servent de celles qui sont anecdotiques et ne trouvent pas les sites qui les aideront réellement. Les superviseurs et les bibliothécaires pourraient sans doute aider les candidats à traiter les sources tirées d'Internet de manière plus efficace et plus critique.

Critère D : connaissance et compréhension du sujet étudié

Celles-ci sont globalement satisfaisantes ou bonnes. Toutefois, pour deux sujets particulièrement populaires (l'interdiction du voile intégral en France et la situation du français

au Québec) on retrouve souvent des erreurs factuelles importantes, des amalgames et des généralisations abusives.

Critère E : raisonnement et Critère F : utilisation de compétences d'analyse et d'évaluation adaptées à la matière

Les candidats doivent avant tout comprendre qu'on leur demande un travail d'analyse et que la structure de leur travail doit refléter cette exigence. L'examineur lit parfois 10 pages d'historique, de biographie ou de résumé de l'œuvre étudiée avant que la question de recherche ne soit abordée. Il reste alors trop peu de place pour une analyse digne de ce nom. Il faut aussi que le raisonnement soit étayé par des faits ou par des exemples pertinents.

Critère G : utilisation d'un langage adapté à la matière

De manière générale, le niveau de langue est bon et les candidats arrivent à communiquer de manière efficace. Cependant, certains mémoires sont rédigés dans un français tellement déplorable qu'il est difficile pour l'examineur d'y comprendre quoi que ce soit. Pour les mémoires du groupe 2 on ne s'attend pas à une maîtrise parfaite de la langue, mais il faudrait tout de même que le superviseur s'assure au préalable que le candidat a un niveau linguistique suffisant pour mener à bien un travail de cette ampleur.

Les candidats devraient rédiger leur travail directement en français. Certains mémoires sont visiblement rédigés en anglais d'abord, puis traduits : les résultats sont alors catastrophiques. Les professeurs devraient mettre en garde leurs élèves contre cette pratique.

Critère H : conclusion

La plupart des candidats ont proposé une conclusion en lien avec ce qui avait été démontré dans le mémoire. On peut toutefois regretter que la conclusion ne serve parfois qu'à résumer le mémoire une autre fois.

Critère I : présentation formelle

Les élèves perdent surtout des points à cause des problèmes suivants :

1. des sources citées de manière imprécise et/ou incomplète
2. une organisation aléatoire de la bibliographie
3. des titres en anglais tels que « abstract », « body » ou « bibliography ».

Critère J : résumé

Le résumé doit être rédigé après le mémoire lui-même. Il est facile d'obtenir le maximum de points à ce critère en fournissant les trois éléments demandés. La question de recherche est généralement présente, mais certains candidats oublient de fournir le plan de leur travail ou de mentionner la conclusion de manière explicite. Quelques candidats ont fourni les éléments obligatoires, mais seulement dans l'introduction, ce qui est dommage.

Recommandations pour la supervision des futurs candidats

S'assurer que les candidats possèdent un niveau linguistique adéquat pour rédiger un mémoire de français B.

Mettre à la disposition des candidats la documentation nécessaire pour comprendre les attentes de l'IB : Guide pédagogique pour le mémoire, critères, rapports pédagogiques, exemples de mémoires de français B.

Former les candidats aux techniques de recherche, de rédaction et de présentation avec l'aide du bibliothécaire de l'établissement si nécessaire.

Guider les candidats dans le choix d'un sujet approprié.

S'assurer de l'authenticité du travail en suivant la progression et en gardant des copies des différents brouillons.